

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2022
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE																
Adresse	Pôle Social – 45 rue Aristide Briand 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE																
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)																
Intitulé de l'action	ACCES AUX DROITS : FORUM D'INFORMATION ET D'ACCES AUX DROITS ET PERMANENCES - ATELIERS																
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi																
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Entre janvier et décembre 2022																
Lieu(x) de réalisation de l'action (Structure, quartier...)	Théâtre Roger Lafaille (Centre-Ville) Parking de l'Eglise Jean XXIII (Bois l'Abbé) Epicerie Solidaire (Bois l'Abbé) Ecole Germaine Tillion (Centre-Ville)																
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	<p>- Public initialement visé : Familles, personnes isolées et seniors</p> <p>- Public effectivement touché : Familles, personnes isolées et seniors</p> <p>- Nombre de personnes bénéficiaires : 235 personnes, dont 183 femmes et 52 hommes Dont 175 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td align="center">1</td> <td align="center">0</td> <td align="center">1</td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td align="center">1</td> <td align="center">1</td> <td align="center">2</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td align="center">0</td> <td align="center">0</td> <td align="center">0</td> </tr> </tbody> </table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans	1	0	1	6-15 ans	1	1	2	16-17 ans	0	0	0
Age	Hommes	Femmes	Total														
0-5 ans	1	0	1														
6-15 ans	1	1	2														
16-17 ans	0	0	0														

	<table border="1"> <tr> <td>18-25 ans</td> <td>2</td> <td>8</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td>26</td> <td>125</td> <td>151</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td>22</td> <td>49</td> <td>71</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>52</td> <td>183</td> <td>235</td> </tr> </table>	18-25 ans	2	8	10	26-64 ans	26	125	151	65 ans et plus	22	49	71	Total	52	183	235
18-25 ans	2	8	10														
26-64 ans	26	125	151														
65 ans et plus	22	49	71														
Total	52	183	235														
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Les objectifs des actions ont été partiellement atteints au regard des indicateurs utilisés. Les participants ont pu recevoir les informations en fonction de leurs besoins de la part des institutions et des partenaires présents sur le forum d'informations et d'accès aux droits qui s'est déroulé le 6 septembre 2022. Ils ont pu également obtenir des conseils juridiques personnalisés de la part d'un juriste de l'ADIL du Val de Marne afin d'éviter leur expulsion ou régler des contentieux avec leurs bailleurs lors des permanences juridiques et de la conférence ADIL. De plus, ils ont pu également profiter des ateliers numériques qui se sont déroulées dans une salle informatique de l'école Germaine Tillion afin d'apprendre à utiliser un ordinateur. Enfin, ils ont pu bénéficier d'un certain nombre d'informations, de conseils pratiques et astuces durant les ateliers cuisine, inform'&vous et bien-être qui ont eu lieu à l'épicerie.</p>																
Difficultés rencontrées	Les difficultés rencontrées ont été de mobiliser le public sur les actions malgré la communication mise en œuvre.																
Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?	Non																
Description précise de l'action et de sa mise en œuvre	<p>Action n°1 : Forum d'informations et d'accès aux droits Lieu : parking de l'Eglise Jean XXIII (Bois l'Abbé) Date : 6 septembre 2022 de 10h00 à 16h00 Partenaires : Centre Municipal la Colline, PRIJ-CLUB NOE, le service Education Enfance, la Mission Locale, Pôle Emploi, l'Office des Migrants, ADIL du Val de Marne, Conciliateur de justice, Maison de la Justice et du droit, l'Espace des Solidarités, l'Espace Autonomie, Permanences Départementales, EDF, VEOLIA, Participation : 100 personnes dont 80 femmes et 20 hommes principalement issus du quartier réglementaire Les usagers ont pu découvrir les organismes ou services dont ils n'avaient pas connaissance et ont pu obtenir des conseils et informations de la part des partenaires présents en fonction de leurs besoins.</p> <p>Action n°2 : Permanence juridique Lieu : Pôle Social (Centre-Ville)</p>																

Calendrier :

4 janvier
1^{er} février
8 mars
5 avril
7 juin
5 juillet
6 septembre
04 octobre
6 décembre

Animation : un juriste de l'ADIL du Val de Marne

Participation : 26 personnes dont 16 femmes et 10 hommes

Dont 7 personnes issues du quartier réglementaire

Les usagers ont pu recevoir des conseils juridiques personnalisés au regard de leur situation afin d'éviter leur expulsion ou régler des contentieux avec leurs bailleurs

Action n°3 : Conférence juridique

Lieu : Théâtre Roger Lafaille

Date : 27 octobre 2022

Animation : un juriste de l'ADIL du Val de Marne

Participation : 25 personnes dont 18 femmes et 7 hommes

Dont 16 issues du quartier réglementaire

Les participants ont pu recevoir des informations concernant le logement insalubre ou non décent

Action n°4 : ateliers numériques

Lieu : Ecole Germaine Tillion

Calendrier :

12 janvier
19 janvier
9 février
16 février
9 mars
16 mars
23 mars
06 avril
20 avril
11 mai
25 mai

Animation : un bénévole

Participation : 38 personnes dont 26 femmes et 12 hommes
dont 14 issues du quartier réglementaire

Les seniors ont pu apprendre à utiliser l'outil informatique pour se rendre sur les sites des différentes institutions

Action n°5 : Ateliers socio-esthétique

Lieu : Epicerie Solidaire

Calendrier :

24 septembre
15 octobre

17 décembre

Animation : une bénévole de l'épicerie

Participation : 11 personnes dont 11 femmes

Dont 9 issues du quartier réglementaire

Les participantes ont pu recevoir des conseils et astuces pour prendre soin d'elle et ainsi leur redonner confiance

Action n°6 : Atelier cuisine et budget

Lieu : Epicerie Solidaire

Calendrier :

25 février

25 mars

20 mai

3 juin

24 juin

30 septembre

18 novembre

16 décembre

Animation : 2 bénévoles de l'épicerie

Participation : 21 personnes dont 18 femmes et 3 hommes dont 18 issues du quartier réglementaire

Les participantes ont pu réaliser des recettes équilibrées avec les denrées alimentaires de l'épicerie et aborder la thématique sur le budget en apprenant des astuces pour choisir leurs produits en fonction du prix appliqués en grande surfaces

Action n°7 : Atelier inform'&Vous

Lieu : Epicerie Solidaire

Calendrier :

21 avril

19 mai

30 juin les animations et loisirs proposées sur la commune

22 septembre « les activités du Centre municipal la Colline »

20 octobre

24 novembre « le surendettement » animé par la CESF du Centre municipal la Colline

15 décembre « présentation de l'association les compagnons bâtisseurs »

Animation : 1 agent du CCAS

Participation : 14 personnes dont 14 femmes dont 11 issues du quartier réglementaire

Les participantes à cet atelier ont pu dans un premier temps partager un moment de convivialité autour d'un café et dans un second temps avoir des informations concernant les infrastructures situées sur le territoire et ainsi connaître les activités qui s'y déroulent

	<p>Moyens mis en œuvre : <u>Moyens matériels :</u> /</p> <p><u>Moyens humains :</u></p> <table border="1" data-bbox="699 280 1509 1025"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>6</td> <td>0.10</td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td>3</td> <td>0.04</td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	6	0.10	Adultes-Relais			Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés			Personnel mis à disposition "payante"			PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ			Bénévoles	3	0.04	Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	6	0.10																																			
Adultes-Relais																																					
Postes Fonjep																																					
Autres emplois aidés																																					
Volontaires ou stagiaires indemnisés																																					
Personnel mis à disposition "payante"																																					
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ																																					
Bénévoles	3	0.04																																			
Volontaires en service civique																																					
Personnel mis à disposition « gratuite »																																					
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p>Un questionnaire d'évaluation a permis de faire le point sur les acquis et de jauger la satisfaction des participants aux actions. Il a été relevé le nombre de participants par action où ont été distinguées les catégories par âges, sexes et zones de résidence.</p>																																				
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Toutes les actions proposées étaient gratuites pour le public visé.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité</p> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4.11% du salaire de la référente administrative épicerie solidaire • 3.73% du salaire de la référente événementiel • 2.31% du salaire de la responsable • 0.83% du salaire de l'agent d'accueil 																																				

	<ul style="list-style-type: none"> • 0.25% du salaire de la référente technique de l'épicerie solidaire
	<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Le budget final exécuté (14 714 €) est inférieur au budget prévisionnel (25 441 €) car il y a eu moins d'ateliers que prévus et le mode de communication du CCAS a changé.</p>
	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (<i>Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables</i>)</p> <p>Mise à disposition d'un bureau au Pôle Social Mise à disposition du parking de l'Église Jean XXIII par le bailleur social Paris Habitat Mise à disposition d'une salle à l'épicerie solidaire</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune.</p>

Le 09 janvier 2023,

Jean-Pierre BARNAUD
Président du CCAS